

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LES AFFAIRES INDIENNES

LE FINANCEMENT DES PROJETS À L'INTENTION DES AUTOCHTONES—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Ted Miller (Nanaimo-Alberni): Monsieur l'Orateur, je prends la parole aux termes de l'article 43 du Règlement pour soulever une question urgente et importante.

Vu que les services de santé accordés aux Indiens au Canada laissent beaucoup à désirer et que le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Crombie) a dit qu'il s'en préoccupait, et que le ministre des Affaires indiennes et du Nord (M. Epp) a adopté une position contradictoire en bloquant les fonds non dépensés qui étaient destinés à des projets d'immobilisations y compris des projets concernant la sécurité et la santé, ce qui touche des centaines de projets en cours qui devraient être déjà en voie de construction, je propose, appuyé par le député de Churchill (M. Murphy):

Que la Chambre ordonne au ministre de débloquer les fonds destinés aux projets d'immobilisations à l'intention des autochtones.

M. l'Orateur: La mise en délibération d'une motion présentée aux termes de l'article 43 du Règlement exige le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LA POLITIQUE EN MATIÈRE DE TAUX D'INTÉRÊT—L'APPUI AU GOUVERNEUR DE LA BANQUE DU CANADA

Le très hon. P. E. Trudeau (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, ma question fait suite aux propos tenus publiquement par le distingué député de Qu'Appelle-Moose Mountain selon qui le caucus des conservateurs s'insurge contre la hausse des taux d'intérêt. Il aurait dit, sauf erreur, que le caucus n'était pas une bande de moutons.

Il est important que le pays entende de la bouche du premier ministre, pour des raisons de stabilité économique, que son gouvernement appuie entièrement le gouverneur Bouey et ses politiques.

Le très hon. Joe Clark (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je suis certainement disposé à donner cette assurance à la Chambre des communes, et à affirmer que l'une des choses qui ont changé depuis les élections du 22 mai, c'est que le caucus du parti ministériel n'est plus constitué d'une bande de moutons.

Questions orales

Des voix: Bravo!

M. Trudeau: Je suppose, monsieur l'Orateur, que nous serons bien souvent témoins de ce spectacle où les membres du caucus se congratulent de leurs grandes qualités. Je m'intéresse davantage aux qualités du gouvernement, et je tiens réellement à savoir s'il a été question que le gouverneur de la Banque remette sa démission au premier ministre ou au ministre des Finances.

M. Clark: Monsieur l'Orateur, il n'a pas été question chez moi ni chez le ministre des Finances ni chez aucun autre ministre de l'éventualité que le gouverneur de la Banque du Canada remette sa démission. Nous n'entrevoyons pas cette éventualité et nous serions certes déçus d'apprendre du gouverneur de la Banque du Canada qu'il songe à le faire.

LES TAUX D'INTÉRÊT—LA POLITIQUE DU GOUVERNEUR DE LA BANQUE DU CANADA

L'hon. Herb Gray (Windsor-Ouest): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre des Finances. Est-il exact, ainsi que l'a apparemment déclaré le député de Qu'Appelle-Moose Mountain à l'émission «Canada AM» que le gouverneur de la Banque du Canada ne s'en tient pas à la politique des conservateurs pour ce qui est des mesures qu'il a adoptées à l'égard des taux d'intérêt? Est-il dans les intentions du gouvernement de transformer tout bonnement le gouverneur de la Banque du Canada en un instrument de la politique économique conservatrice, quelle qu'elle puisse être?

L'hon. John C. Crosbie (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, en réponse à la question du député, je tiens à préciser que le gouverneur de la Banque du Canada ne suit ni la politique des conservateurs ni celle des libéraux. Il suit la politique de la Banque du Canada qui est un organisme indépendant...

Une voix: Ce n'est pas ce que vous avez déclaré ce matin.

M. Crosbie: Quand vous compterez davantage de députés, vous pourrez siéger de ce côté-ci de la Chambre.

● (1120)

Monsieur l'Orateur, malgré le charivari que font les gens de la gauche et pour répondre à cette question avec tout le sérieux qu'elle mérite, je dirai que le gouverneur de la Banque du Canada établit sa propre politique. La Banque du Canada est indépendante en vertu d'une loi adoptée par la Chambre. Je souscris aux mesures que le gouverneur a prises parce qu'à mon sens, étant donné la situation économique dans laquelle le gouvernement précédent a laissé le pays, il n'y a pas d'autre solution.

M. Gray: Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire pour le ministre des Finances. Dois-je comprendre dans ce qu'il vient de dire que même s'il a décidé d'appuyer le gouverneur de la Banque du Canada dans l'application de cette politique, le ministre n'approuve pas vraiment ce que le gouverneur a décidé de faire et souhaiterait qu'il opte pour une autre solution?